



## Déclaration liminaire du CTL du vendredi 6 novembre 2020

Nous siégeons, aujourd'hui, en deuxième convocation du CTL, avec comme sujet principal la mise en place du NRP au 1er janvier 2021, dans la DDFIP de l'Hérault.

### **Nous sommes en colère !**

**Nous sommes en colère** contre celles et ceux, de haut en bas, qui détruisent le service public sans le moindre regard sur l'état de notre pays, sur la situation de sa population et particulièrement, la plus faible parmi elle !

**Nous sommes en colère** contre la poursuite des réformes sans tirer aucun enseignement de cette crise inédite qui perdure ! Crise à laquelle s'ajoute un plan vigipirate rehaussé à son niveau le plus élevé au regard du contexte terroriste !

**Nous sommes en colère** face à l'idéologie qui poursuit, sans le moindre scrupule, son œuvre pour mettre à genou la DGFIP et ses agents !

Vous êtes l'incarnation de cette idéologie dans notre direction.

Et par pitié, ne nous faites pas le coup du paternalisme patronal parce que personne ne veut l'entendre et parce que ce n'est rien d'autre que de la démagogie qui nous est de plus en plus insupportable.

Alors que le gouvernement a décrété un nouveau confinement, vous continuez la mise en œuvre de vos basses réformes comme si de rien n'était. Il est irresponsable de continuer de supprimer des emplois et de décliner localement votre NRP selon votre calendrier.

Votre devoir et la prudence auraient été de suspendre le NRP suite au premier confinement. Vous avez fait tout l'inverse, et aujourd'hui, avec ce deuxième confinement, vous envoyez dans le mur les agents du département.

Alors que nous vivons la période la plus anxiogène que l'on est vécu, il n'est pas permis de mettre autant de services et de personnes en difficultés dans votre seul intérêt personnel.

La centrale avait tiré un signal d'alarme en ne prenant pas le risque de valider la fusion des bases informatiques des SIE M1 et M2 dans un délai si contraint.

Cette fusion « labellisée NRP », est plus importante que la gestion difficile de deux comptabilités distinctes.

Vous osez mentir au prétexte de servir l'intérêt des agents.

Pour vous pas de problème, seul votre intérêt prime !

Comme pour la communication mensongère du port du masque au printemps, du NRP auprès des élus, du nouvel accueil auprès des usagers, c'est un mensonge éhonté.

Ces mensonges récurrents dans toutes les strates de notre société, où l'intérêt individuel prime sur le collectif, sont responsables de la défiance et du complotisme actuel.

**Nous dénonçons le retrait de la compétence du CHSCT** sur les restructurations, voté en catimini pendant les fêtes de fin d'année 2019.

Le CHSCT était le garant des conditions de travail des agents, et permettait d'éviter la précipitation et l'impréparation que nous constatons aujourd'hui.

Cela démontre, encore une fois, le peu de considération porté aux droits des agents !

Localement et au mépris des conditions de travail, vous restructurez, sans moyen, les sites les plus importants de notre direction.

Faisant fi de la pandémie actuelle, vous densifiez à tout-va !

Pour ajouter à l'anxiété des agents, votre refus de report du NRP oblige à participer à un mouvement de mutation précipité, incompatible avec l'actuelle crise sanitaire et le confinement en cours.

**Parce qu'il est encore temps de prendre les bonnes décisions et de sauver notre administration.**

**NOUS EXIGEONS LE RETRAIT DU NRP !**

